

# AVIS D'EXAMEN

---

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn organise, dans le Tarn, **le 9 avril 2020**, en convention avec les Centres de Gestion des Régions Occitanie et Nouvelles Aquitaine:

L'examen professionnel de **Conseiller principal territorial des activités physiques et sportives** par avancement de grade.

## Conditions d'inscription

L'examen professionnel est ouvert aux conseillers qui justifient d'une durée de trois ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et ont atteint le 5<sup>ème</sup> échelon du grade de Conseiller.

-----

Les dossiers d'inscription sont à demander par écrit, (minuit le cachet de la poste faisant foi), ou à retirer sur place aux bureaux du CDG81 (jusqu'à 16 h 45), ou à télécharger sur le site : [www.cdg81.fr](http://www.cdg81.fr) du :

**mardi 7 janvier au mercredi 5 février 2020**

**Date limite de dépôt des dossiers : jusqu'au jeudi 13 février 2020 16 h 45 (sur place) ou minuit (par courrier), le cachet de la poste faisant foi.**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service concours au numéro suivant : **05.63.60.16.62**

